

France-Orléans: Training services

OJ S 38/2014 22/02/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: DRTEFP Centre

Postal address: 12 place de l'Étape, CS 85809, 4 impasse de la Rape, BP 24315

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45058

Country: France

For the attention of: M. Vallet Kevin

E-mail: kevin.vallet@direccte.gouv.fr

Telephone: +33 238776839

Fax: +33 238776886

Additional information can be obtained from:

Official name: Direccte Centre

National registration number: 13001087900109

Postal address: 12 place de l'Étape, CS 85809

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45058

Contact person: POLE 3E

For the attention of: M. Vallet Kevin

E-mail: kevin.vallet@direccte.gouv.fr

Telephone: +33 238776839

Fax: +33 238776886

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Formation compétences clés.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Région Centre.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Formation compétences clés.

II.1.6. CPV code(s)

80500000 Training services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Bassin d'emploi de Bourges

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Bourges.

Lieux secondaires : Mehun-sur-Yèvre, La Guerche-sur-l'Aubois, Sancoins.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin

de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 2

Lot title: Bassin d'emploi du St Amandois

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Saint-Amand-Montrond.

Lieux secondaires : Dun-sur-Auron, Châteaumeillant.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 3

Lot title: Bassin d'emploi de Vierzon

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Vierzon.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 4

Lot title: Arrondissement de Dreux

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Dreux.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 5

Lot title: Arrondissement de Chartres

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Chartres.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 6

Lot title: Arrondissement de Nogent-le-Rotrou

1) Short description

Lieu d'exécution obligatoire des prestations : Nogent-le-Rotrou.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 7

Lot title: Pays d'Issoudun

1)

Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Issoudun.

Lieux secondaires : Vatan, Reuilly.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 8

Lot title: Groupement de Cantons << Indre Centre >>

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Châteauroux.

Lieux secondaires : Buzençais, Levroux, Ecueillé, Châtillon.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 9

Lot title: Groupement de Cantons << Boischaut Sud - Val de Creuse >>

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Argenton, La Châtre.

Lieux secondaires : Saint-Gauthier.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 10

Lot title: Groupement de Cantons << Indre Ouest - Brenne

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Le Blanc.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 11

Lot title: Pays Loire Touraine Amboise

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Amboise.

Lieux secondaires : Loches.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 12

Lot title: Pays du Chinonais

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Chinon.

Lieux secondaires : Saint-Maur.

2) CPV code(s)

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 13

Lot title: Pays de Tours (Loire Nature et Agglomération Tourangelle)

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Tours.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 14

Lot title: Bassin d'emploi de Blois

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Blois.

Lieux secondaires : Montrichard, Saint-Aignan.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 15

Lot title: Bassin d'emploi de Vendôme

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Vendôme.

Lieux secondaires : Châteaudun.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 16

Lot title: Bassin d'emploi de Romorantin

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Romorantin.

Lieux secondaires : Valencay, Chabris.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 17

Lot title: Bassin d'emploi de Gien

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Gien.

Lieu secondaire : Aubigny-sur-Nère.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 18

Lot title: Bassin d'emploi de Montargis

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Montargis.

Lieu secondaire : Courtenay.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 19

Lot title: Bassin d'emploi de Pithiviers

1) Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Pithiviers.

Lieu secondaire : Beaune la Rolande.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Lot No: 20

Lot title: Bassin d'emploi d'Orléans

1)

Short description

Lieu obligatoire d'exécution des prestations : Orléans.

Lieux secondaires : La Ferté-Saint-Aubin, Beaugency, Châteauneuf.

2) CPV code(s)

80500000 Training services

3) Quantity or scope**4) Indication about different time frame or duration****5) Additional information about lots**

Le marché peut être reconduit 2 fois, chaque fois pour une durée maximale de 12 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité du marché. Il est considéré avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le cas échéant, le montant du marché est reconduit au prorata de la durée de reconduction.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract**III.1.1. Deposits and guarantees required****III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them****III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded****III.1.4. Contract performance conditions****III.2. Conditions for participation****III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers****III.2.2. Economic and financial ability****III.2.3. Technical and professional ability****III.2.4. Information about reserved contracts****III.3. Conditions specific to services contracts****III.3.1. Information about a particular profession****III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure**IV.1.1. Type of procedure**

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

MAPA_DIRECCTE_45-02-2014

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.3.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 19.2.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5.

Date of dispatch of this notice

19.2.2014